



## CHECK-LIST RÉGLEMENTAION ET MENTIONS LÉGALES POUR VOS ÉTIQUETTES ALIMENTAIRES

RAIN

Pâtes  
fabriquées  
à la fer

# CHECK-LIST RÉGLEMENTATION ET MENTIONS LÉGALES POUR VOS ÉTIQUETTES ALIMENTAIRES

## Les mentions obligatoires pour l'étiquetage alimentaire

**La désignation commerciale** (Le nom de votre article, qui le décrit de manière objective et limpide)

**La liste des ingrédients**

- Les ingrédients (y compris les additifs) dans l'ordre décroissant de leur pourcentage en poids, et sous leur dénomination légale.
- Les 14 allergènes les plus importants, précédés du mot "contient" et figurant de manière visible, ainsi que les quantités
- Idem pour la provenance, (notamment pour la viande ou pour l'ingrédient primaire (qui compose plus de 50 % de votre produit)
- Le mot "ingrédients" précède cette énumération.
- La quantité de remplissage (la quantité nette du produit vendu en grammes, kilogrammes, nombre de pièces, en millilitres ou en litres)
- Pour les légumes en conserve il convient de noter le poids net égoutté

**La date limite de consommation**

- Pour les denrées périssables : la DLC (date limite de consommation) : "à consommer jusqu'au"
  - Pour les autres produits : la DDM (date de durabilité minimale) : "à consommer de préférence avant/au plus tard"
- Pensez également à noter toutes les informations sur le mode de conservation et d'utilisation

**L'étiquetage nutritionnel**

À indiquer sous forme de tableau les informations suivantes :

- La valeur énergétique,
- La quantité de matières grasses, d'acides gras saturés,
- La quantité de glucides, de sucres,
- La quantité de protéines,
- La quantité de sel,
- Les vitamines et minéraux.

**La traçabilité de votre produit culinaire**

- Le nom et l'adresse de l'exploitant
- Si l'emballage se fait par un prestataire extérieur, un code précédé de "EMB" servira à l'identifier.
- Le numéro de lot
- Pour les produits d'origine animale : l'estampille vétérinaire

**Le Triman**



## Les mentions facultatives pour l'étiquetage alimentaire

**Le Nutri-Score**

**Les expressions réglementées comme "fermier", "biologique", "produit de montagne», les AOP, les IGP, etc, accompagnées de leur logo** (pensez à respecter la charte graphique de chacune d'entre-elles)

Je reste à votre écoute

[mathilda@laisongraphique.fr](mailto:mathilda@laisongraphique.fr)

06.44.85.04.52



Société dirigée par Mathilde MOUHÉ

Graphiste culinaire Indépendante

Siret : 813 494 184 00027

Code APE : 7410Z

[WWW.LAMAISONGRAPHIQUE.FR](http://WWW.LAMAISONGRAPHIQUE.FR)